CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2008

L'an deux mil huit, le quatorze mars, à vingt et une heures.
Les membres du Conseil Municipal proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du neuf mars deux mil huit, dûment convoqués, par le Maire Monsieur Raphaël BARBAROSSA, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, conformément aux articles L2121-10 et 2122-8.

NOM	Présent	Absent	Procuration à
CRUBEZY Jean-Claude	**Présent**		
RODRIGUES Corine		**Absent**	PINAUD Patricia
SIMON Cécile	**Présent**		
TRIFOGLIO Elizabeth	**Présent**		
LOURS Gisèle	**Présent**		
GRAF Alexis	**Présent**		
TURBAN Jean-Claude	**Présent**		
VILTET Françoise	**Présent**		
LYEUTE François-Xavier	**Présent**		
MONTEIL Marie-France	**Présent**		
SAINTE-BEUVE Dominique	**Présent**		
SILBERMAN Stéphane	**Présent**		
BONTEMPS Jean-Marie	**Présent**		
COUVINEAU Alain	**Présent**		
DODACKI Christophe	**Présent**		
SPECQUE Laurent	**Présent**		
PINAUD Patricia	**Présent**		
PINTO Raoul	**Présent**		
BARBAROSSA Raphaël	**Présent**		
TOTAUX			

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Raphaël, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

CRUBEZY Jean-Claude	SAINTE-BEUVE Dominique
RODRIGUES Corine	SILBERMAN Stéphane
SIMON Cécile	BONTEMPS Jean-Marie
TRIFOGLIO Elizabeth	COUVINEAU Alain
LOURS Gisèle	DODACKI Christophe
GRAF Alexis	SPECQUE Laurent
TURBAN Jean-Claude	PINAUD Patricia
VILTET Françoise	PINTO Raoul
LYEUTE François-Xavier	BARBAROSSA Raphaël
MONTEIL Marie-France	

dans leurs fonctions de conseillers municipaux. Monsieur Dominique SAINTE-BEUVE, le plus âgé des membres du conseil, a pris la présidence.
Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Claude CRUBEZY.

En exercice	Présents	Procurations	Nombre de voix	Absents
19	**18**	**1**	**19**	**1**

Installation du Conseil municipal avec élection du maire et des adjoints

Monsieur Dominique SAINTE-BEUVE, doyen de l'Assemblée, chargé de présider l'installation du conseil municipal après avoir donné lecture des articles L.2122-2, L.2122-4, L.2122-5, L..2122-7, L2122-8, L.2122-9, et L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Élection du Maire

Monsieur Raphaël BARBAROSSA fait acte de candidature.
Le Président de la séance, Monsieur Dominique SAINTE-BEUVE, invite à procéder au premier tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10
- Ont Obtenu :
- Mr Raphaël BARBAROSSA : dix neuf voix ---- (19 voix)

Monsieur Raphaël BARBAROSSA est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Élection des adjoints

Le Maire, Monsieur Raphaël BARBAROSSA, propose de procéder à l'élection des adjoints.
Après vote, la Conseil Municipal décide d'élire 4 adjoints.

Élection du premier adjoint.

Monsieur Dominique SAINTE-BEUVE fait acte de candidature.
Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : 1
- Suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10
- Mr Dominique SAINTE-BEUVE : dix-sept voix ------(17 voix)
- Mr Jean-Claude CRUBEZY : une voix ------- (1 voix)

Monsieur Dominique SAINTE-BEUVE , ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé premier adjoint.

Élection du deuxième adjoint.

Madame Marie-France MONTEIL fait acte de candidature.
Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : 2
- Suffrages exprimés : 17
- Majorité absolue : 9
- Mme Marie- France MONTEIL : seize voix -------- (16 voix)
- Mr Jean-Claude CRUBEZY : une voix ------- (1 voix)

Madame Marie-France MONTEIL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée deuxième adjointe.

Élection du troisième adjoint.

Monsieur Jean-Claude CRUBEZY fait acte de candidature.
Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : 0
- Suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10
- Mr Jean-Claude CRUBEZY : dix-neuf ------(19 voix)

Monsieur Jean-Claude CRUBEZY , ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé troisième adjoint.

Élection du quatrième adjoint.

Madame Patricia PINAUD fait acte de candidature.
Le Maire invite à procéder au premier tour de scrutin.
Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Nombre de bulletins à déduire (blancs et nuls) : 2
- Suffrages exprimés : 17
- Majorité absolue : 9
- Mme Patricia PINAUD: quinze voix -------- (15 voix)
- Mr Jean-Marie BONTEMPS : deux voix ------- (2 voix)

Madame Patricia PINAUD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée quatrième adjointe.

La séance est levée à 22 heures 30 minutes

Le Maire,

R.BARBAROSSA.